

Espagnol deuxième langue

Banque IENA

Session 2021

Pour l'ensemble des informations concernant le concours, nous invitons les futurs candidats à consulter le site de la BCE, la banque commune d'épreuves. Ils y trouveront les informations sur les différentes écoles, le calendrier de la session 2022, la définition des épreuves et les annales avec les rapports correspondants pour chaque session.

<https://www.concours-bce.com/>

Le sujet

Le texte proposé cette année était un article d'opinion d'une juriste espagnole, spécialisée en droit international, publié dans *El País* en novembre 2020. Il traitait de l'immigration en Espagne et invitait le pays à relever le défi qu'elle représente, dans l'esprit du *Nouveau Pacte sur l'immigration et l'Asile* auquel les pays de l'UE étaient en train, lorsque l'article a été publié, de mettre la dernière main. L'auteur critiquait la presque totale indifférence des médias espagnols face à cette question à l'heure de couvrir un naufrage ou le débarquement d'une énième embarcation de fortune, obnubilés qu'ils étaient par la gestion de la pandémie et les discussions autour du Budget de l'État. Toutefois, sa critique majeure était destinée à l'Union Européenne, incapable de parler d'une voix et de définir une politique commune pour répondre de façon réactive et souple à l'arrivée massive de migrants et négocier avec ses voisins, au premier rang desquels la Turquie.

Les questions

La **question 1** de compréhension portait sur les éléments évoqués ci-dessus. Il s'agissait d'expliquer à partir du contenu de l'article dans quel contexte voyait le jour le *Nuevo Pacto sobre Migración y Asilo* de l'Union Européenne. L'essentiel de l'article a été généralement bien compris. Cependant, la reformulation est souvent restée approximative, certains candidats ajoutant même à leur réponse un commentaire personnel, à proscrire dans cette question de compréhension. Le manque de vocabulaire a parfois entraîné une paraphrase regrettable: il convient de reformuler les éléments du texte qui correspondent à la question posée, de manière concise et structurée sans ajout ou commentaire.

La **question 2** portait, logiquement, sur l'immigration et invitait les candidats à réfléchir au sens que pouvait prendre l'expression « le défi de l'immigration », appliquée à l'Espagne. Cette question très « ouverte », permettait d'axer son commentaire sur un traitement sociétal ou au contraire civilisationnel avec des références politiques et économiques, de développer, de varier les exemples afin de démontrer sa connaissance du sujet. Certains candidats ont su répondre à la question posée et en montrer les enjeux. D'autres ont mal lu le libellé ou manquaient de connaissances sur une question pourtant très présente dans la presse espagnole, et ont parlé de l'immigration de manière trop vague ou des flux migratoires à la frontière entre les États-Unis et le Mexique. Le mot *reto* (défi), qui relève du vocabulaire courant, était parfois inconnu. La qualité du contenu et la correction de l'expression sont indissociables et nécessaires pour réussir cette partie de l'épreuve.

Rappelons enfin que pour se préparer à répondre aux questions d'expression, il est essentiel de suivre l'actualité dans la presse et sur les télévisions et radios hispanophones afin de se familiariser avec les contenus, les enjeux et les façons de les exprimer.

Les traductions

La **version**, s'est révélée cette année très sélective. Pourtant le thème évoqué était courant et la langue n'était pas spécialisée. Le lexique de l'immigration a souvent été mal traduit (*pateras, frustrara el rescate*) ainsi que de nombreux mots ou expressions nécessaires à la cohérence du passage : *la tramitación, sobradas, pendiente de, el incremento, se partiera*. La traduction a donné lieu à des hispanismes et la syntaxe ainsi que l'orthographe du français ont été souvent malmenées. Il convient de relire la traduction proposée, d'en vérifier la fluidité, en évitant les ajouts ou les oublis et en veillant à bien traduire les temps verbaux (présent, imparfait) ou les différences de modes (valeur du subjonctif : *haya hecho olvidar, se partiera*).

En **thème**, trop peu de candidats, comme lors des sessions antérieures, possèdent les bases grammaticales suffisantes pour traduire correctement les phrases proposées, d'où la moyenne très faible de cette sous-épreuve (6,92). Parmi les points grammaticaux dont les correcteurs attendaient la maîtrise, figuraient des points essentiels de la langue espagnole. Outre la connaissance de la conjugaison, d'un lexique de base et une accentuation correcte, mentionnons: la numération (pourcentages, dates), la différence *ser/estar*, l'emploi de la préposition *a* devant un COD de personne, le choix du mode dans les subordonnées de temps ou de condition.

Statistiques

2780 candidats ont composé (2699 candidats en 2020 ; 3369 en 2019 ; 3642 en 2018).

Moyenne de l'épreuve : 09,55 (09,86 en 2020 ; 10,33 en 2019 ; 10,27 en 2018).

La sous-épreuve de version s'est avérée plus sélective que d'habitude. Sa moyenne très basse (07,21) n'a été que partiellement compensée par celle des deux questions d'expression.

Ecart-type : 3,60 (3,69 en 2020 ; 3,32 en 2019 ; 3,02 en 2018)

	Version	Q1	Q2	Thème
Moyenne	7,21	12,48	11,82	6,92
Ecart-type	4,68	3,99	4,46	4,36
Note min./max.	0/20	0/20	0/20	0/20

